

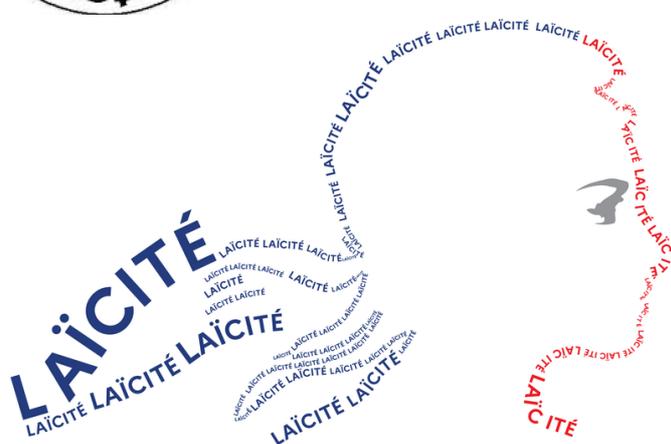


30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116

Bulletin n°17



EDITORIAL

Cher lecteur , lectrice de l'an nouveau,

Ecrivains, philosophes et chercheurs s'affrontent dans ce numéro 17.

Actualité : un ministre de l'intérieur qui s'exprime sur le séparatisme et ses résultantes.

Voila encore bien des raisons de regarder la laïcité par différents bouts de la lorgnette...

Bonne lecture.

LA LAÏCITE EN DEBAT

Valentine ZUBER

PARU LE 27 AOÛT 2020

Les débats sur la laïcité, qui agitent à intervalle régulier l'espace politico-médiatique en France depuis une trentaine d'années, n'ont malheureusement pas contribué à éclaircir la définition de ce principe essentiel de notre République. Reflets d'anciennes positions antagonistes réactivées par une visibilisation accrue du religieux dans nos sociétés si profondément sécularisées, ils prennent souvent un tour idéologique qui excède largement l'esprit initial de cet outil juridico-politique à la fois pragmatique et libéral. Ces confrontations nous font parfois oublier qu'il n'y a pas une Laïcité, mais des formes diverses et contextualisées de laïcités. Chaque type de laïcité est en effet le résultat d'un processus historique long de modernisation politique et sociale, différencié selon les espaces politiques et les forces en présence, qu'elles soient civiles ou religieuses.

C'est à l'éclaircissement des attendus de ce débat, souvent passionnel et parfois confus, que cet ouvrage est consacré. 2e édition

Extrait de l'introduction

La laïcité est une notion extrêmement polymorphe, à la fois dans le temps et dans l'espace, et c'est ce qui explique en partie les nombreux et incessants débats qu'elle provoque. La Laïcité (avec un grand L) n'existe donc pas, il n'y a que des formes diverses et contextualisées de laïcité, issues de processus historiques de laïcisation, tous distincts.

Le processus de laïcisation se déroule depuis à des degrés divers selon les pays, avec une chronologie propre à chaque construction nationale. Il concerne tous les États de droit sans exception, qu'ils soient occidentaux ou non.

Les formes prises par la laïcité (ou la sécularité pour les pays anglo-saxons) dans les pays qui s'en réclament dépendent grandement de leur histoire mais aussi de leur contexte culturel et social. Il n'y a pas une laïcité, mais bien des formes différentes de laïcité : de même qu'il n'y a pas une seule bonne manière de gouverner, il n'y a pas une seule forme d'expérience laïque possible dans les relations entretenues entre les États et les religions.

Valentine ZUBER



Valentine Zuber est Directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études (PSL) titulaire de la chaire de « Religions et relations internationales ».

Historienne de formation, elle s'est d'abord spécialisée dans l'histoire de la tolérance religieuse et du pluralisme en Europe. Elle a particulièrement travaillé sur les formes prises par la laïcité en France et dans le monde. Elle s'intéresse actuellement aux rapports historiques entretenus entre le christianisme et les droits de l'homme. Elle travaille enfin sur les paradoxes de la défense de la liberté de religion et de conviction dans le monde, dans le cadre de l'universalisation des droits de l'homme.

Traité d'athéologie

Michel ONFRAY

RESUME

« Les trois monothéismes, animés par une même pulsion de mort généalogique, partagent une série de mépris identiques : haine de la raison et de l'intelligence ; haine de la liberté ; haine de tous les livres au nom d'un seul ; haine de la vie ; haine de la sexualité, des femmes et du plaisir ; haine du féminin ; haine des corps, des désirs, des pulsions. En lieu et place et de tout cela, judaïsme, christianisme et islam défendent : la foi et la croyance, l'obéissance et la soumission, le goût de la mort et la passion de l'au-delà, l'ange asexué et la chasteté, la virginité et la fidélité monogamique, l'épouse et la mère, l'âme et l'esprit. Autant dire la vie crucifiée et le néant célébré... »

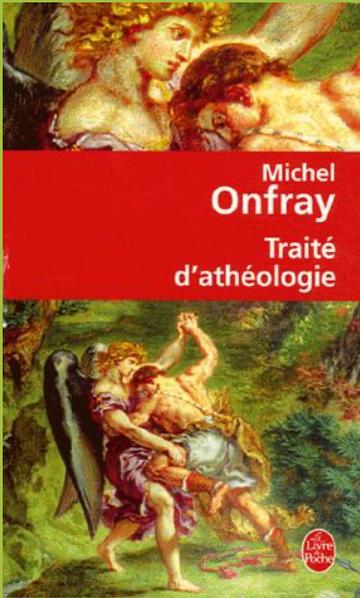
M.O.

En philosophie, il y eut jadis une époque « Mort de Dieu ». La nôtre, ajoute Michel Onfray, serait plutôt celle de son retour. D'où l'urgence, selon lui, d'un athéisme argumenté, construit, solide et militant.

Extrait

Préface

La *mémoire du désert*. Après quelques heures de piste dans le désert mauritanien, la vision d'un vieux pasteur avec deux dromadaires, sa jeune femme et sa belle-mère, sa fille et ses garçons sur des ânes, l'ensemble chargé de tout ce qui constitue l'essentiel de la survie, donc de la vie, me donne l'impression de rencontrer un contemporain de Mahomet. Ciel blanc et brûlant, arbres calcinés et rares, buissons d'épines roulés par les vents de sable sur des étendues infinies de sable orange, le spectacle m'installe dans l'ambiance géographique – donc mentale – du Coran, aux époques intempestives des caravanes de chameaux, des camps nomades, des tribus du désert et de leurs affrontements.



Michel Onfray

Ecrivain et Philosophe



Michel Onfray est un philosophe et essayiste français né le 1er janvier 1959 à Argentan. Convaincu que la philosophie doit permettre aux hommes de mieux profiter de la vie, il a à cœur de la rendre accessible à tous. Il est l'auteur de nombreux ouvrages proposant une lecture à contre-courant de la philosophie traditionnelle. Ses prises de position publiques séduisent autant qu'elles divisent.

Le séparatisme islamiste

Gérald Darmanin

Résumé

« L'islamisme, l'idéologie la plus puissante à l'oeuvre dans le monde contemporain, a privé l'islam de parole, manipulant la religion, pour s'insinuer pleinement dans la société française, pour la combattre et finalement s'en séparer. Voici comment des millions de musulmans se trouvent pris en otage par les militants politiques islamistes. Voici comment notre modèle républicain, laïc et social se découvre sournoisement miné, laissant aux élites le soin de mettre tardivement à jour ce que le peuple ressent depuis un certain temps. Le présent manifeste s'inscrit dans le constat et les solutions esquissées par le président de la République. Il espère éclairer le lecteur sur la situation d'urgence que notre pays connaît. Il n'a pas d'autre ambition que celle, comme d'autres avant lui, d'aider à cerner notre ennemi : l'islamisme, terreau du terrorisme. Une prise de conscience est aujourd'hui nécessaire, vitale même. Elle est de salut public. Puisse cet argumentaire venir exposer au lecteur les raisons profondes qui nous ont conduits au texte de loi confortant le respect des principes de la République. »

Extrait : Introduction

« La loi que nous aurons faite ainsi sera une loi de bon sens et d'équité, combinant justement le droit des personnes et l'intérêt des Églises, avec les intérêts et les droits de l'État, que nous ne pouvions pas méconnaître sans manquer à notre devoir. »

Aristide BRIAND, discours du 3 juillet 1905, devant la Chambre.

Depuis le milieu des années 1970, les crises se succèdent. Crises économiques et sociales, crise démocratique, crise territoriale, crise identitaire, crise terroriste et, désormais, crise sanitaire. Vivre dans un état de crise permanent angoisse la société, brouille les repères, empêche d'imaginer un avenir commun. En parallèle, nos institutions – l'école, notre système politique, notre protection sociale – sont attaquées et notre capacité à intégrer est remise en cause. En un mot, la République peut vaciller sous les coups de boutoir d'ennemis ayant repris du poil de la bête (immonde) et sous l'effet de l'usure du temps. « Dieu ! Mais que Marianne était jolie », chantait Michel Delpech. Depuis, elle semble avoir pris un sacré coup de vieux.

Gérald
DARMANIN
LE SÉPARATISME
ISLAMISTE
MANIFESTE
POUR LA LAÏCITÉ



Parution : Février 2021

Gérald Darmanin

Il est né le 11 octobre 1982 à Valenciennes, est un homme politique français. Membre du Rassemblement pour la République, de l'Union pour un mouvement populaire puis des Républicains, il est élu député en 2012 et maire de Tourcoing en 2014.

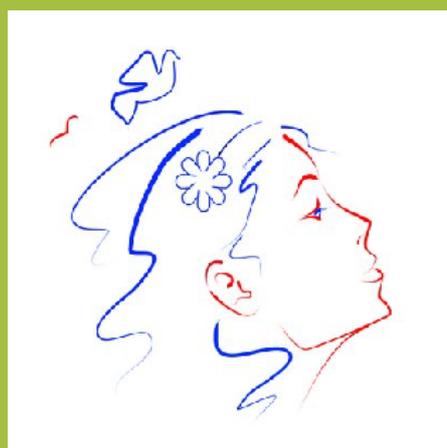
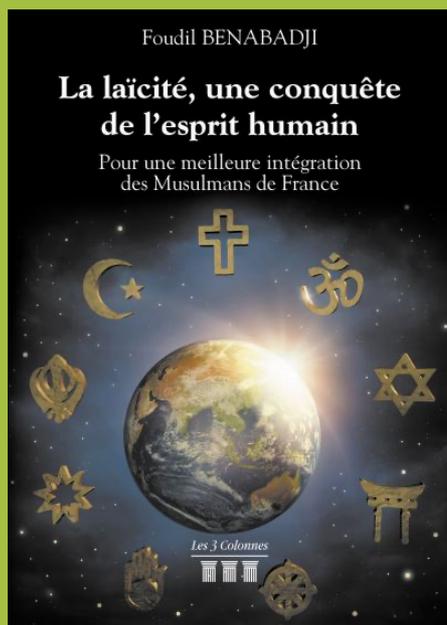
Date/Lieu de naissance : 11 octobre 1982 (Âge: 38 ans), Valenciennes

Nom complet : Gérald Moussa Darmanin

Enseignement : Sciences Po Lille

Fonction : Ministre de l'Intérieur de France depuis 2020

Livre : [Chroniques de l'ancien monde: quand la droite s'est perdue](#)



La laïcité, une conquête de l'esprit humain

Foudil BENABADJI - Mars 2019

RESUME

L'auteur nous engage à promouvoir une « laïcité » fondée sur le « respect de toutes les croyances ».

L'école de Jules Ferry a été une institution remarquable, en son temps, mais à présent, les besoins ne sont plus les mêmes. L'école de demain doit s'ouvrir sur le monde, apprendre à vivre avec l'autre. Dans ce qui les distingue, ce qui les rapproche, le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam, etc. ne peuvent plus s'ignorer. Cet ouvrage tend la main à toutes les cultures et à toutes les religions.

On y trouve un profond esprit humaniste qui vise à mettre tous les citoyens à égalité. La neutralité confessionnelle, l'égalité de tous devant la loi, la liberté de conscience, d'opinion et d'expression, sont fortement affirmées.

Pour nos sociétés contemporaines, c'est une véritable chance de paix.

Foudil BENABADJI

Foudil Benabadji a fait sa carrière à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et à la Sauvegarde de l'Enfance. Diplômé de l'École Nationale de la Santé Publique (ENSP) de Rennes, de l'école des Hautes Études des Pratiques Sociales (DHEPS) à l'Université de Lyon II. Licencié en Sciences de l'Éducation, il a dirigé divers départements d'éducation. Fondateur de l'Union Des Enfants d'Abraham (UDEA), administrateur à la Conférence Mondiale des Religions pour la Paix (CMRP) et au Comité Directeur de la Fraternité d'Abraham, il se consacre au rapprochement des religions aspirant à l'émergence d'un nouvel humanisme universel, respectueux des racines de chacun. Il est également expert en dérives et radicalisation (1er prix, ex-æquo, André Chouraqui), chercheur dans le social, Palme d'Or du Bénévolat et Chevalier de la Légion d'honneur (2015).

Site: www.education-citoyenneteetderives.fr

Comprendre la laïcité

Christophe Miqueu - Pascal Gros

RÉSUMÉ



Comment comprendre la laïcité cent cinquante ans après l'invention du terme ? Pourquoi ce néologisme a-t-il contribué à insuffler une dynamique démocratique dans la mise en œuvre concrète de l'idéal républicain en France, notamment par le biais de l'école ? En quoi revenir aux fondements de ce projet politique et social peut-il permettre tout à la fois de comprendre un concept complexe et d'envisager son déploiement aujourd'hui, en réinscrivant la question sociale au cœur de la République ? Par un réexamen de ce principe à l'aune du triptyque républicain, ce livre propose des

clés d'interprétation pour décrypter les enjeux pour notre avenir commun que soulève la laïcité et nous ouvre sur un horizon politique aux potentialités qui restent à développer.

- Extrait - Avant-Propos

Il y a soixante-dix ans, la République faisait entrer la laïcité dans la Constitution

« La laïcité, c'est la disponibilité universelle du patrimoine humain, c'est la loi qui veut que chaque homme soit maître de son bien et que son bien se trouve partout où il y a des hommes. Sur cette loi le peuple fonde son droit lorsqu'il exige que soit rendu à tous ce que détiennent quelques-uns. » Robert Escarpit, École laïque, école du peuple.

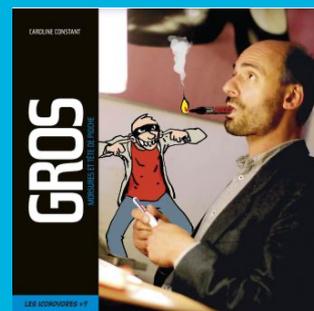
À l'automne 2016, nous avons commémoré les soixante-dix ans de la constitutionnalisation du principe de laïcité. Depuis 1946, après les ineffables horreurs de la Seconde Guerre mondiale, de la barbarie nazie et de l'Occupation, la république, en France, s'est retrouvée et a réuni ses citoyens en se qualifiant à nouveaux frais par l'usage inédit à ce niveau normatif du terme « laïque ». Cet épisode, au lendemain de la Libération et de la chute de la dictature de Vichy, n'est pas un moment secondaire. Il est au contraire un moment juridique et politique fondamental, qui passa par le vote majoritaire du peuple français, approuvant par référendum le texte constitutionnel proposé pour fonder le nouveau contrat social républicain.

Pourtant, du point de vue du principe de laïcité lui-même, le moment est d'autant plus fondateur que le choix fut de faire passer au sommet de la hiérarchie des normes un élément législatif essentiel d'organisation de la vie commune qui structurerait la nation depuis les années 1880 dans l'école de la république, et depuis 1905 à l'échelle de la république elle-même... Dès 1940, la laïcité comme la république n'existaient plus. Dès 1944, elles étaient ensemble rétablies par le Gouvernement provisoire de la République française.

Christophe Miqueu



Christophe Miqueu, agrégé et docteur en philosophie, membre du laboratoire SPH (EA 4574), il mène en particulier des recherches sur la citoyenneté, la laïcité et l'école républicaine. Il est notamment l'auteur de *Spinoza, Locke et l'idée de citoyenneté. Une génération républicaine à l'aube des Lumières* (Classiques Garnier, 2012).



Pascal Gros est dessinateur de presse, principalement pour le journal *Marianne*. Il est l'auteur de *Comment rater ses vacances avec Tignous* (Éditions du Chêne, 2015) et *L'enfer, c'est les enfants des autres* (Éditions du Chêne, 2016).